

30) 31) Aménagement des chemins de Montgaillard et du Bois-de-Nôfles. *Voire*

Le Maire donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Sur la demande du Service du Génie Rural la Commune de Saint-Denis a accepté de faire effectuer les travaux d'aménagement du Chemin de la Colline de la Providence qui relie le Boulevard de la Providence au Couvent des Moniales Dominicaines au moyen d'un reliquat provenant des crédits mis à la disposition de la Commune pour les travaux d'aménagement des chemins de Montgaillard et de Bois-de-Nôfles.

En conséquence, il a fallu établir un avenant au marché passé entre la Compagnie Française d'Entreprises et la Commune après adjudication en date du 23 décembre 1963 approuvé le 8 Février 1964 pour l'exécution des travaux d'aménagement des chemins de Bois-de-Nôfles et de Montgaillard.

C'est cet avenant d'un montant de 1.834.468. F. CFA que je vous demande, Messieurs, de bien vouloir ratifier.

Je mets la question aux voix ./.

*Vu et approuvé -*

*S. Jouis, le 6 Mars 1964*

Adopté à l'unanimité.

*P. le Préfet - le Secrétaire - Jouis*

*le Aff. Jeannot - Signé : Chevance*

*+ (annonce  
D'eu (pmb))*

*portant à  
2.498.043 - frs. le  
montant des Travaux  
du chemin Montgaillard.*